

COMPTE RENDU CTL DU 15/03/2013

Le 15/03/2013, s'est tenu le Comité Technique Local (CTL) de la DRFIP 21 dont voici l'ordre du jour :

- 1 DUERP 2012 et Programme Annuel de Prévention PAP 2013 (pour information)
- 2 TBVS 2012 (pour information)
- 3 Questions diverses.
- Nous avons lu une déclaration liminaire.

1 - <u>DUERP 2012 et Programme Annuel de Prévention PAP 2013</u> (pour information)

La campagne d'actualisation du DUERP a été lancée en novembre 2012 en rappelant aux chefs de service l'importance du dispositif et notamment le caractère participatif de la démarche. Chaque chef d'unité a réuni son service afin d'actualiser le recueil des risques établi fin 2011, en appelant l'attention des unités ayant changé de site en 2012.

Ces divers recueils ont ensuite été consolidés dans le DUERP présenté aujourd'hui selon les principes arrêtés en 2010 lors du premier DUERP.

Nous avons précisé que le principe même de l'existence du DUERP est positif.

Il permet un recensement des risques encourus par les personnels.

Les solutions apportées sont parfois limitées du fait des restrictions budgétaires, des suppressions d'emplois...

La direction considère que certains risques recensés ainsi, le sont à tort, puisqu'ils ne sont que des gênes ou des nuisances.

Cependant, toutes ces « petites gênes » cumulées aggravent les conditions de travail des agents, ce qui pour nous, justifie qu'elles apparaissent dans le DUERP.

La mise à jour a abouti à retenir 812 risques dont 167 nouveaux en 2012. Il y en avait 858 en 2011.

Les risques les plus cités sont les risques Psycho-Sociaux (209)

PAP (Programme Annuel de Prévention)

S'agissant du bilan du PAP 2012 issu du DUERP 2011, le nombre d'actions retenues s'élevait à 98 dont 50 liées aux conditions de travail, 32 aux risques individuels, 10 aux risque majeurs (amiante, électricité, incendie) et 6 aux outils. 20 d'entre elles étaient prioritaires (cotation A).

50 d'entre elles dont 10 prioritaires ont été réalisées totalement, 34 dont 10 prioritaires l'ont été en partie.

La direction a précisé que des mesures n'ont pas pu être réalisées faute de demandes de crédits non honorées et des plans de formation en cours.

Concernant le PAP 2013, 49 mesures sont proposées dont 21 liées aux conditions de travail, 20 aux risques individuels, 4 aux risques majeurs (amiante, électricité, incendie), 3 aux risques liés aux outils et 1 liée aux risques particuliers.

18 d'entre elles sont prioritaires (cotation A).

Nous avons insisté en précisant que les baisses de budgets en 2013 allaient limiter encore plus les solutions envisagées.

Mme RECOR a indiqué qu'il allait falloir classifier les risques majeurs en fonction des moyens disponibles et en fonction du degré de sécurité et du niveau des risques Psychosociaux.

Nous avons indiqué que les chefs de services sont inquiets de cet état de fait et qu'ils doivent faire des choix parfois sur des enjeux importants.

2 - TBVS - 2012 (pour information)

La direction a rappelé que l'année 2012 avait été riche en travaux et déménagements. Elle a insisté sur 2 points d'alerte :

- L'augmentation des agressions verbales
- Le nombre important d'écrêtements (907)

La CGT Finances Publiques a précisé que seuls 5 collègues avaient « l'habilitation électrique », ce qui est insuffisant vu le nombre de sites et d'agents dans la DRFIP 21. Le constat est le même pour le nombre de collègues ayant suivi les formations premiers secours.

La Direction va demander au CHS, s'il est possible d'organiser des stages sur ces 2 sujets, qui respecteront malgré tout la notion de volontariat des agents.

Pour l'inter-région, le nombre d'indicateurs optionnels du TBVS est de 17 pour la DRFIP, décision prise en accord avec les différentes organisations syndicales. Ces indicateurs semblent refléter l'ensemble des éléments constituants les conditions de vie au travail.

3 - Questions diverses.

- Nous avons apporté et lu une motion signée par l'ensemble des collègues de la Cellule Accueil de la Boudronnée.

Cette motion informait la direction des conditions de travail difficiles dans lesquelles les agents se trouvent toute l'année. Les agents demandent aussi à ce que les horaires d'ouverture du CFP de la Boudronnée soient les mêmes toute l'année et en particulier pendant la campagne d'information sur la déclaration de revenus en mai 2013 (A savoir 9h / 16h).

Madame RECOR n'a pas donné de réponse immédiate. Elle est dans l'attente des conclusions du processus de "Démarche Stratégique" qui pourraient peut-être apporter des directives nationales sur l'accueil à la DGFIP.

A suivre ...

- Nous avons demandé des informations sur la modification du sens de circulation sur la Boudronnée.

En date du 12/02/2013, la Ville de Dijon a pris la décision de mettre à double sens la circulation entre les rues Henri Becquerel et d'York.

Notre direction se charge de modifier la circulation à l'intérieur du CFP de la Boudronnée. L'entrée se fera par l'accès proche de la Rue Raymond Poincaré (proche du Tram) et la sortie par la Rue Henri Becquerel.

La signalisation sera modifiée prochainement.

- Le défibrillateur du 3ème étage de la Boudronnée a été installé dans le hall d'accueil dans un boitier sécurisé avec alarme.

Nous regrettons que la Direction n'ai pas fait l'acquisition d'un nouveau défibrillateur plutôt que de supprimer celui du 3ème.

- Centre Prélèvement Service (CPS)

La Direction nous informe que la DRFIP 21 dépendra d'un CPS prochainement et qu'une réunion d'information sur ce sujet se tiendra le 04/04/2013.

Elle concernera l'ensemble des comptables de la DRFIP 21 ainsi que 5 autres collègues.

- Parking souterrain de la Boudronnée

Les 26 places actuellement neutralisées par du mobilier seront libérées progressivement entre fin mars et jusqu'à la fin des différents déménagements.

- Nous avons informé la direction que des chefs de service n'ont pas été destinataires des convocations de stages de leurs agents. Ceci a pu entrainer parfois des difficultés de gestion du personnel.
- Concernant les reports des CAPN des listes d'aptitudes de C en B et B en A, la Direction est dans l'attente, tout comme nos collègues...
- Problème de la qualité des prestations ménage sur la Boudronnée Nous avons informé la Direction que le ménage sur ce site était de moins bonne qualité depuis quelques temps.

Il est nécessaire d'annoter le cahier ONET qui se trouve dans le bureau du gestionnaire de site (François MARTINEZ) à chaque fois que l'on constate une dégradation de la qualité du ménage.

- Nous avons informé la Direction que certains collègues avaient vivement réagi au rappel des obligations déclaratives et contributives des agents de la DGFIP.

La Direction a rappelé qu'il ne s'agissait que d'une harmonisation entre les deux filières et non un rappel à l'ordre, ne doutant pas de la bonne foi de ses agents en la matière.